

## DÉLIBÉRATION N°DL20260116 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 12/06/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; M. Bruno CHANGEAT (jusqu'à 22h30) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY (à partir de 20h) ; Mme Catherine MOIROUD (à partir de 19h30) ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Gilles GRECO

M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Sandrine FRANÇON (à partir de 22h30)

M. Philippe QUOY a donné procuration à M. Yves ALAMERCERY (jusqu'à 20h)

Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 19h30)

Mme Sylvie REBAUD a donné procuration à Mme Patricia VIALON

M. Julien GIRAUDO a donné procuration à M. Jean MINNAERT

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Abila CIPRIANI.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "SAINT-CHAMOND TENNIS DE TABLE"**

**M. Bruno CHANGEAT** expose ce qui suit :

L'association Saint-Chamond Tennis de Table sollicite une subvention exceptionnelle pour organiser un tournoi national de tennis de table.

Cet événement, ouvert à tous les licenciés (hommes et femmes, quel que soit leur âge, niveau ou catégorie), réunira plus de 150 joueurs sur 20 tables dans la halle des sports André Bouulloche, sous l'arbitrage officiel d'un juge. Il permettra de promouvoir le club, de valoriser la discipline et de financer des actions futures.

Véritable levier pour le développement et le rayonnement du club sur le territoire, la commune souhaite soutenir cette initiative par l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €, au profit de l'association « Saint Chamond Tennis de table»,
- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget principal de la commune.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 24/06/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Abla CIPRIANI

*Date de mise en ligne*